

Marie-Noëlle Sarget
chercheur à l'EHESS, associée au LADYSS (Paris X)

Communication à l'AFSCET, colloque "Intégration"
Andé, 18 mai 2003

Marginalité, intégration, et dynamisme des systèmes sociaux : l'exemple du politique

J'essaierai, dans cette communication, d'éclairer la notion d'intégration sociale à partir de ce qui résiste à l'intégration, de ce qui lui échappe, à savoir, la marginalité. Mais qu'est-ce que la marginalité ? Est-elle réellement à l'écart, presque en dehors des systèmes sociaux, ou, au contraire, peut-elle y avoir une place, un rôle, et en ce cas, quels sont-ils ? Je partirai du cas général, et, en particulier, de deux ouvrages d'Yves Barel¹, *La marginalité sociale*, et *La reproduction sociale*, pour développer ensuite davantage le rapport marginalité/intégration à partir de l'exemple du système politique.

I - Les conceptions de Barel sur la marginalité sociale

1- Les conceptions systémiques de Barel et la marginalité

Les idées de Barel sur la marginalité sont issues de ses conceptions systémiques sur l'organisation et la reproduction sociale. Il analyse la marginalité dans son rapport avec l'ensemble de la société.

Barel insiste sur le fait que *la reproduction sociale n'est jamais une reproduction à l'identique*, et ne doit pas être associée à l'idée de permanence, d'invariance, ou d'immobilisme : le changement est au coeur de la reproduction sociale, et, comme en biologie, le rôle du milieu est fondamental dans cette évolution.

La reproduction d'un système donné résulte de l'entrelacement des cycles de reproduction des multiples sous-systèmes qui le composent, sous-systèmes qui peuvent être d'âge

¹ Yves Barel est un économiste et sociologue de Grenoble, aujourd'hui décédé. Ses positions ont évolué du marxisme à la théorie des systèmes.

différent. Les sous-systèmes en développement ne l'emportent que progressivement sur les anciens : d'où une coexistence de l'ancien et du nouveau, qui vit temporairement en parasite sur l'ancien.

La reproduction du sous-système et celle du système sont potentiellement contradictoires, car la différenciation peut secréter des corps étrangers, des sous-systèmes déviants, marginaux : cette contradiction est inhérente à la reproduction du système. Ces sous-systèmes déviants font partie de la totalité du système, et jouent un rôle spécifique dans sa reproduction.

La marginalisation procède de la déconnection, de la dissociation d'éléments à partir de l'entropie, du vieillissement d'un ancien système. Les systèmes en émergence se saisissent de ces éléments dissociés, libérés, pour les intégrer dans de nouvelles combinaisons, dans les systèmes en gestation.

Ex. : les chômeurs sont souvent des éléments libérés de systèmes de production en déclin, que leur licenciement rend disponibles pour l'embauche dans les secteurs qui se développent à partir des nouvelles technologies.

Dans cette perspective, la marginalisation est "un phénomène d'exclusion des *processus de reproduction et des systèmes socio-culturels les plus importants* d'une formation sociale donnée" : il ne s'agit donc pas d'une exclusion totale. Et elle est porteuse d'avenir.

Barel relève que la marginalité se réfère souvent aux *appartenances multiples* du marginal, à la société globale et à ses sous-systèmes marginalisés, mais aussi souvent, à plusieurs sociétés. Le marginal est un *hybride social*, qui nie le cloisonnement des rôles sociaux, qui participe de plusieurs systèmes sociaux, mais n'appartient totalement à aucun. D'où ses problèmes d'intégration, de projet, d'identité - et aussi de rejet -. Mais en réalité l'appartenance multiple et la superposition des rôles sociaux sont le fait de tous, et le mode d'existence normal dans nos sociétés.

Barel met aussi l'accent sur le rôle dynamique de la marginalité : "le paradoxe à traiter est le suivant : le déviant doit à la fois exprimer la société, et la rejeter : "parler pour elle, et contre elle, parler pour elle - contre elle"³.

"Les marginalités sont une forme de vie par procuration de la majorité normale". Elles sont un lieu d'expérimentation de nouveaux comportements sociaux, pour le compte de la majorité intégrée elle-même. La marginalité joue ainsi le rôle d'un prototype, du fer de lance de la société vers le changement, l'innovation. Elle témoigne de l'existence de stratégies paradoxales, de dédoublements ambigüs, qui ne sont efficaces que dans la mesure où ils restent invisibles.

³ Y. Barel, *La Marginalité*, p. 187.

Le marginal ou le fou jouent alors le rôle du porte-parole de toute une société, ou d'une famille, dont ils expriment le problème, qui dure parfois depuis des générations. De même que le psychotique est la condensation d'une sorte de psychose familiale, de même le marginal condense le jeu de la société toute entière. C'est en somme la majorité normale et intégrée qui s'identifie aux marginaux...

2 - *La désignation de la marginalité sociale*

La marginalité ne consiste pas dans le fait de rendre visible un objet existant, mais dans celui de fabriquer un objet pour le mettre avec insistance sous le regard de la société. Pourquoi ? Parce que la fonction de la désignation de la marginalité est de donner à voir aux "normaux" l'interdit, l'envers, la limite à ne pas franchir, les valeurs : le marginal sert de repoussoir aux "normaux".

Ce n'est pas le marginal qui est en question, mais sa relation avec l'observateur et la société... C'est cette relation qui est invisibilisée par le regard porté sur l'objet marginal. Dire que le marginal est le miroir de la société, signifie que ce qui se voit dans ce miroir n'est pas le marginal lui-même, mais la société dans son rapport à la marginalité⁴.

Même chose pour la violence : elle est liée à la marginalité, mais focaliser le regard sur la violence du marginal occulte celle de la société, de l'Etat ou de l'économie...

Les désignations du marginal obéissent à des pulsions collectives plus ou moins irrationnelles et invisibles. Le but est de les maîtriser : c'est ici l'individu ou le groupe "normal" qui sont l'objet de régulation et de contrôle ; le fait de désigner la déviance et la marginalité est un moyen de montrer aux normaux ce qui les attend s'ils ne se contrôlent pas⁵. On retrouve ici, avec d'autres formulations, le bouc émissaire et René Girard...

3 - *Rapport au pouvoir et absence sociale*

La notion de marginalité suppose aussi *un rapport marginal au pouvoir*, un refus du pouvoir. Le marginal est, en effet, "souvent vu comme quelqu'un qui ne peut ou ne veut pas être "compromis" par une participation au pouvoir et aux décisions, y compris celles qui le concernent"⁶.

Barel rapproche aussi la notion de marginalité de celle d'*anomie*, ou absence de lois, ou de normes, qui est une des formes possibles de comportements de l'individu déviant. La seule règle persistant est alors celle du plaisir, du désir, de la pulsion.

⁴ Idem, p. 48.

⁵ Idem, p. 66.

⁶ Idem, p. 98.

Mais, dans nos sociétés contemporaines, celle-ci est le support de la société de consommation, où l'hyperchoix conduit à la frustration et à la déception permanente des consommateurs par leurs partenaires et leurs objets : la "marginalité" est aussi, ici, au coeur de la société marchande.

Une autre forme de marginalité en rapport avec la question du pouvoir est celle de l'"absence sociale", que Barel définit comme un refus d'agir, une négation sociale qui est en réalité une manière de faire sentir son pouvoir, de se remettre au centre. C'est une forme implicite de contestation et de critique de la société qui - à l'opposé des grèves, manifestations, révoltes, qui sont des formes explicites - se manifeste par des protestations invisibles, silencieuses, telles que la grève du zèle, de faire des enfants, les suicides, et l'ensemble des formes de résistance passive, de désertion, d'évasion comme par exemple les drogues douces.... Ces formes d'insoumission larvée témoignent d'une sorte de vide social, d'un écart entre l'Etat et la société. D'où des difficultés de communication, de changement l'un par l'autre, de l'un et de l'autre. Sans affrontement, il n'y a pas de transgression, pas de changement, ni de transformation potentiels.

II - L'intégration sociale

1 - Définition et types d'intégration

L'intégration - définie par le Robert comme "l'établissement d'une interdépendance plus étroite entre les parties d'un être vivant ou les membres d'une société"⁷, n'est pas simple à définir lorsqu'il s'agit des systèmes sociaux, car elle peut présenter des différences considérables de degré, ou de nature. Il faudrait ainsi distinguer différents *types* d'intégration : par exemple, souples ou rigides, favorables ou non à l'innovation, et différents *modes* d'intégration, selon la manière dont elle s'est constituée...

L'intégration suppose une totalité incluante - un système -, et des éléments à inclure : mais pour comprendre la nature et l'identité de cette totalité, il importe de savoir comment elle s'est constituée, comment elle est organisée et régulée, car l'origine de l'intégration, si l'on s'en tient au seul domaine politique, peut être très variable (évolution historique, constitution issue de procédures démocratiques, guerres de conquête ou imposition par des puissances étrangères, traités d'association...), et déterminer des modes de régulation très différents. Le degré et la nature de la marginalité des éléments à intégrer est également une variable importante. On pourra aussi distinguer l'intégration traditionnelle des sociétés sans Etat, de celle que l'on trouve dans les différents types de régimes autoritaires

⁷ Lalonde, cité dans le *Petit Robert 1*, 1977.

(monarchies, empires, dictatures d'un individu ou d'un parti), et dans les démocraties des sociétés modernes et contemporaines.

Il pourra y avoir également des différences et des décalages de l'intégration selon les systèmes sociaux concernés⁸ : on trouvera ainsi, assez fréquemment, un système politique démocratique relativement ouvert, à côté d'un système culturel ou biosocial (familial) fortement intégrés, affectant le dynamisme de l'ensemble de la société. A l'inverse, il pourra être possible d'agir, à partir du système politique, sur les autres systèmes sociaux. Mais cela dépendra, à son tour, du degré d'intégration de l'ensemble de la société : dans une société donnée, les systèmes sociaux peuvent être plus ou moins autonomes. On pourra aussi trouver un couplage de systèmes, par exemple, entre le culturel ou l'économique, et le biosocial, si la religion ou l'économie, commandent la structure familiale...

D'où la difficulté d'énoncer des généralités à partir des études de cas, même en en restant au domaine politique : selon la nature du mode d'intégration politique, elle suppose des acquisitions et des abandons différents à l'individu ou au groupe qui cherche à s'intégrer ; par exemple, si la connaissance du français est indispensable pour s'intégrer en France, la connaissance du russe ne l'était sans doute pas pour s'intégrer en URSS, selon le lieu où l'on se trouvait...

Une dictature est d'autant plus *totalitaire* qu'elle tend, à partir du système politique, à intégrer à son ordre et à transformer l'ensemble des systèmes sociaux, à l'exemple du communisme. Ce n'est pas toujours le cas, certaines dictatures pouvant se limiter au domaine politique. A l'inverse, il semble que le projet américain de démocratisation du Proche-orient le soit, en ce sens qu'il ne s'agit sans doute pas de transformer uniquement les systèmes politiques, mais aussi les systèmes économiques, sociaux et culturels.

2 - *Intégration et identité*

L'intégration transforme à la fois le système et l'élément à intégrer, dans leur identité. Ce dernier doit abandonner ce qui n'est pas compatible avec la totalité, pour acquérir ce qui lui permet de s'intégrer.

Mais le système bénéficie d'autant plus de l'intégration qu'il offre de compatibilité avec l'identité de l'élément intégré, et en valorise les apports... Ce dernier lui permet d'acquérir de la variété, de la complexité, et donc, une capacité supérieure d'adaptation.

Le système est amené à se transformer par l'intégration de nouveaux éléments. Cette transformation sera positive ou négative selon ses capacités d'assimilation : une trop grande quantité d'aliments provoque le rejet, trop d'immigration, par exemple, le fait aussi, *mais dans la mesure où les politiques d'intégration ne sont pas adéquates*. S'il y a un

⁸ Sur ce point, voir notamment J.W. Lapierre, "l'asynchronisme dans les processus de mutation", in *Sociologie des mutations* (sous la direction de Georges Balandier), Paris, Desclée de Brouwer, 1968.

problème de degré, de limite entre l'intégrable ou pas pour la survie d'une communauté dans son identité politique, économique, ou culturelle, ce seuil dépend d'autres éléments que les seuls critères quantitatifs : ainsi les Etats-Unis ont-ils des politiques d'intégration apparemment beaucoup plus efficaces que les nôtres, ce qui le relève considérablement. Une communauté doit définir ses valeurs essentielles, celles auxquelles elle va exiger l'intégration. Mais, en même temps, elle doit accepter le principe de l'ouverture à l'intégré et aux changements qu'il amènera nécessairement, changements dont il est impossible de définir à priori les limites. Le manque de souplesse dans ce domaine peut être contre-productif : par exemple, au nom de l'égalité, on n'a pas, dans les dernières décennies, offert aux jeunes défavorisés issus de l'immigration un cadre scolaire spécifique, leur permettant d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française (contrairement à ce qui se fait aux Etats-unis⁹), les condamnant ainsi à l'échec scolaire. Le débat sur le voile à l'école me paraît du même acabit : on oublie trop que l'école est, pour les jeunes filles concernées, leur unique chance d'intégration et d'accès à une pensée plus ouverte... et, dans la mesure où il n'interdit pas la participation de l'élève et ne s'accompagne pas de prosélytisme, le port du voile ne me paraît pas constituer une menace pour la laïcité plus grave que celui des médailles ou de la kippa... Et l'exclusion n'a jamais été le but de la laïcité ! Le Conseil d'Etat avait, sur ce point, sagement remis les pendules à l'heure... De même, au nom du respect de l'individu, et de la liberté des familles, on n'a pas aidé leurs familles à éduquer ces jeunes dans un environnement trop différent des villages maghrébins. Ces petites entorses pragmatiques aux grands principes auraient grandement facilité, à terme, leur intégration : la société française, et les intéressés eux-mêmes, paient aujourd'hui très cher ce manque de souplesse....

Et puisque l'on en est au voile et à la laïcité, je voudrais aller un peu plus loin. Il faut se rendre compte que dans le noir, on ne voit que ce que le projecteur éclaire, et je crois que nous subissons dans ce domaine un effet du projecteur médiatique : le voile, c'est très médiatique ! Et cela fait régulièrement de magnifiques gros titres en couverture de nos hebdomadaires. Mais il est facile d'attribuer les difficultés d'intégration au voile et à l'islam, et beaucoup plus difficile de comprendre en quoi et pourquoi l'intégration ne fonctionne pas - quand elle ne fonctionne pas, parce que dans la plupart des cas, elle fonctionne bien -, plutôt que d'aborder sérieusement les problèmes économiques, sociaux ou psychologiques liés à l'intégration, et de proposer des solutions. Cela revient à rejeter totalement sur l'autre et sa différence l'échec de l'intégration, et à occulter les lacunes des politiques d'immigration et d'intégration, donc à favoriser la persistance et la reproduction du problème au lieu d'y remédier...

⁹ Voir l'ouvrage de Jean-François Revel, *L'obsession anti-américaine*, 2002, p. 160, 168 et 169.

Rompre avec sa culture, ou avec celle de ses parents, ce n'est pas facile, surtout lorsque votre religion est sans arrêt stigmatisée, critiquée, et ramenée à des aspects caricaturaux. *Ce que veulent les musulmans, ce n'est pas moins, c'est plus de laïcité*, c'est à dire, et le gouvernement actuel l'a enfin compris, que leur religion soit acceptée et reconnue *comme les autres*, et avoir des lieux de culte décents est un grand pas dans ce sens. Le jour où la société française acceptera que la religion musulmane n'est pas marginale, mais l'une des religions pratiquée par des millions de citoyens français, ces jeunes filles n'éprouveront plus le besoin de porter le voile pour revendiquer leur identité¹⁰.

III - Dynamisme des systèmes politiques et marginalité

Si de multiples inventions, innovations, créations artistiques ou autres, sont nées de la marginalité scientifique, artistique, religieuse, sociale, économique, il en est de même dans le domaine politique : tout courant contestataire et innovateur commence par être marginal et minoritaire... Ce fut le cas de tous les grands partis de gouvernement, avant d'obtenir un nombre plus important de votes.

Une intégration respectant et valorisant les marginalités et les minorités, suffisamment souple et ouverte, est ce qui fait la supériorité des régimes démocratiques : elle conditionne la variété interne des systèmes politiques, ainsi que leur dynamisme, leur capacité d'amélioration, et d'adaptation à un environnement toujours plus complexe et changeant...

Mais l'intégration est à la fois une chance et un défi : l'échec de l'intégration témoigne des rigidités du système, et même en démocratie, elle n'est jamais acquise. Elle suppose, au contraire, un effort permanent.

En effet, il faut constater, et c'est là un point essentiel, que la démocratie ne doit pas être définie uniquement par l'existence de procédures électorales : le vote d'une majorité à plus de 50% peut, en effet, conduire à l'établissement d'une forme de dictature sur les minorités, et de nombreux dictateurs se sont ainsi installés, et légitimés aux yeux d'une opinion nationale et internationale naïves, aveuglées par une façade électorale apparemment démocratique.

Mais ce problème ne concerne pas que les dictatures du Tiers-monde. On le retrouve sous une autre forme dans les démocraties occidentales.

C'est l'abbé Pierre, je crois, qui a dit un jour que dans notre pays, où dominant les couches moyennes, le vote de la majorité entraîne mathématiquement la prédominance de leurs intérêts sur ceux des 20 % les plus pauvres de la population, et celà, en toute démocratie...

¹⁰ Et leurs frères ou pères eux-mêmes auront sans doute moins besoin de la revendiquer à travers elles. On sait que le port du voile, en réalité, a souvent favorisé l'émancipation des femmes musulmanes, dans la mesure où les hommes en ont fait souvent une condition pour les autoriser à sortir... Dans un tel contexte, il ne convient pas de leur créer encore plus de difficultés lorsqu'elles cherchent à s'instruire !

Pour éviter la "fracture sociale", la majorité devrait donc faire oeuvre de justice, c'est-à-dire, tenir compte dans ses décisions des intérêts des minorités qui ne peuvent accéder à la représentation politique, non parce que leurs intérêts ne sont pas légitimes, mais parce qu'elles sont minoritaires, et inviter les individus ou les organisations les plus susceptibles de les représenter à participer aux décisions qui les concernent... Le problème est d'autant plus aigu qu'il peut s'agir de besoins vitaux, tels que la santé, le logement, l'alimentation, ou la sécurité, dans les dernières décennies...

A force d'être gouverné au centre, un pays comme la France, où droite et gauche représentent les catégories sociales supérieures et moyennes majoritaires, a laissé l'expression et la défense des catégories les plus pauvres à des partis politiques marginaux : la LCR, le PC, le FN, inaptes à les défendre, car disqualifiés par le langage et les idéologies de type totalitaire auxquels ils se rattachent. Le problème est que cette disqualification les a longtemps empêchés de faire passer et accepter les demandes des couches sociales marginalisées. Alors que droite et gauche parviennent en général, au bout d'un certain temps, à assimiler les arguments de l'autre camp, et à les intégrer dans leur projet, lorsque l'innovation vient des partis politiques marginaux, cela prend beaucoup plus longtemps. C'est ce qui s'est passé avec le problème de la sécurité, beaucoup plus grave dans les quartiers populaires, que le FN était pratiquement le seul à exprimer : il a fallu le coup de semonce des dernières élections présidentielles pour que les partis majoritaires commencent à en faire une priorité, mais cela, uniquement parce que la non résolution du problème a été perçue comme une menace politique sérieuse.

La disqualification et l'exclusion du débat politique ne concernent pas que les plus démunis : à l'absence de débat avec les intéressés sont dues, par exemple, les conséquences inquiétantes de l'ISF sur l'expatriation des capitaux, ou celles d'une législation et d'une fiscalité trop ignorantes des difficultés des propriétaires bailleurs ; confrontés à une rentabilité très faible pour un risque locatif important, ils préfèrent souvent vendre ou ne pas louer, créant ainsi les conditions d'une offre insuffisante : d'où la crise du logement étudiant dans la plupart des grandes villes de France lors de la dernière rentrée universitaire...

Conclusions

L'intégration des marginalités peut être féconde et source de dynamisme pour les systèmes sociaux et politiques. Par son rôle dans la construction et la résolution de problèmes nouveaux, la marginalité politique conditionne en grande partie leur vitalité et leur capacité de renouvellement, d'adaptation, d'ouverture, et favorise l'extension de la démocratie, là où elle existe... Les systèmes sociaux incapables d'intégration sont menacés de vieillissement et de sclérose...

Cependant, il me semble que cette intégration doit se faire, en quelque sorte, sur le mode de l'assimilation par le corps de ce qui peut le nourrir, et lui permettre de grandir, et de vivre. Elle doit donc rejeter, également à l'image du corps - et cet aspect n'est pas évoqué par Barel - ce qu'elle ne peut assimiler. C'est dire que l'on pourrait opposer, en principe, deux types de marginalités : une marginalité créative, qui enfante le progrès, et une marginalité menaçante et destructrice, que les systèmes sociaux devraient s'efforcer d'éliminer : la marginalité du pédophile, du drogué, du violeur, de l'escroc ou de l'assassin, appartient à mon sens à cette catégorie, comme celle du terrorisme ou des idéologies totalitaires, dans le système politique.

Le problème est que la ligne de partage entre le bon grain et l'ivraie n'est pas toujours aussi évidente, l'ambivalence étant le propre des marginaux, comme de tous les humains, ce qui ne facilite pas la prophylaxie... La dangerosité perçue est toujours celle de l'autre, le marginal, celui qui est différent et qui dérange, même s'il a raison... L'exclusion peut aggraver le péril qu'elle prétend conjurer, et précipiter, par exemple, l'évolution d'un mouvement politique dans la lutte armée. Et les hommes, comme les partis politiques, sont des systèmes humains complexes, qui évoluent avec le temps dans un sens qui n'est pas toujours prévisible...

Bibliographie

Barel Yves -*La Reproduction sociale*, Paris, Anthropos, 1973.

- *La marginalité sociale*, Paris, PUF, 1982